

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2021_2_10

SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 14 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 16

Date de convocation du : 09 Avril 2021

Votants : 18

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Vote Budget Primitif
2021 : Commune**

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame ROUX Céline

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Le projet de budget primitif de la Commune pour l'exercice 2021 proposé par le Maire est soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Les crédits sont votés par chapitre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2021 de la commune ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif Principal de la Commune 2021.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-François RODIER

